ottps://www.assemblee-pationale.fr/dyn/14/questions/QANR5I 14QF104056



## 14ème legislature

Question N°: 104056	De <b>M. René Rouquet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Val-de- Marne )				Question écrite
Ministère interrogé > Affaires européennes			Ministère attributaire > Affaires européennes		
Rubrique >Union européenne		<b>Tête d'analyse</b> >Parlement européen		<b>Analyse</b> > siège. Strasbourg. perspectives.	
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)					

## Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes, sur l'implantation du siège du Parlement européen à Strasbourg. Une récente dépêche de l'agence de presse Reuters fait état d'un souhait du président de la République de militer en faveur du déménagement total du siège du Parlement européen à Bruxelles - la ville de Strasbourg obtenant en échange l'implantation d'une "université européenne" ou de l'Agence européenne du médicament (actuellement située à Londres). Il voudrait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.